



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Réf :
Lettre 1 22-23 NL

Affaire suivie par :
Catherine KEREVER
IA-IPR d'Arts Plastiques

Tél : 05 57 57 38 19
Mél : catherine.kerever@ac-bordeaux.fr

5 rue Joseph de Carayon Latour
CS 81499 - 33060 BORDEAUX Cedex
Mél : ce.ipr@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 14 septembre 2022

Catherine KÉRÉVER
IA-IPR d'Arts Plastiques
En charge du dossier Histoire des Arts

à Mesdames, Messieurs les professeurs d'Arts Plastiques et d'Histoire des Arts
de l'académie de Bordeaux s/c de
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée

La période estivale a été marquée par plusieurs épisodes météorologiques extrêmes, par divers incendies d'ampleur exceptionnelle, notamment dans notre académie. Ces événements nous rappellent l'importance des objectifs du développement durable définis dans l'Agenda 2030 de l'ONU. Dans ce processus de transition sociétale, l'École joue un rôle central pour construire un monde plus durable, soucieux du bien-être de chacun.

Ainsi, en lien avec le projet académique 2021-2025 qui ambitionne d'accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI^e siècle, l'académie de Bordeaux déploie depuis plusieurs années une politique volontariste d'éducation au développement durable, thématique au cœur des actions du Comité Académique pour l'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement qui a vocation à être décliné dans les établissements.

L'Éducation au développement durable est primordiale pour comprendre les phénomènes actuels, identifier les risques, envisager des solutions et agir, individuellement et collectivement, afin d'accélérer les transformations de nos sociétés. Construire ensemble un monde soutenable, équitable et solidaire suppose de former les élèves à ces questions en leur permettant de développer les compétences nécessaires pour se projeter positivement dans le futur. Pour atteindre cet objectif de

formation citoyenne, l'apport de toutes les disciplines, dans une approche systémique, est nécessaire ainsi que l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour aborder avec les élèves, de la façon la plus constructive possible, les enjeux et les perspectives de cette transition, intrinsèquement corrélée à notre ambition collective de faire réussir tous les élèves tout en réduisant les inégalités.

Après ce préambule commun à toutes les lettres de rentrée disciplinaires de l'académie de Bordeaux, faisons si vous le voulez bien, un focus sur les Arts Plastiques dans le second cycle en faisant un va-et-vient incessant entre l'enseignement au collège et celui au lycée, puisqu'à présent la continuité des compétences travaillées est effective.

Depuis deux ans déjà tant pour le [cycle 3](#) que [le cycle 4](#), les programmes de collège possèdent un paragraphe consacré à l'Éducation au développement durable ; quant au lycée, pour la rentrée 2023, de nouvelles œuvres et questions limitatives feront la part belle à la réflexion environnementale, avec notamment des œuvres et un libellé riche de potentialités [« Nature à l'œuvre »](#).

De la classe de sixième à la terminale, l'enseignement des Arts Plastiques se déploie avec des approches pédagogiques par compétences, et en miroir de celles-ci, les évaluations des acquis et des progrès des élèves se construisent également par compétences. Pour assurer la lisibilité des évaluations et la mise en place de progressions spirales dans notre discipline, la structuration pédagogique par [composantes et compétences](#) a fait ses preuves et se poursuit tout au long du second cycle.

En Arts Plastiques, les interactions didactiques et pédagogiques entre pratiques et théories sont incessantes bien que la part temporelle de la pratique soit largement prépondérante et ce même au lycée puisque la pratique plastique est à la fois l'amorce et la finalité de notre enseignement. Les élèves produisent des objets visuels, ils exposent leurs productions, commentent, analysent des démarches artistiques naissantes ou confirmées ainsi que celles d'artistes des périodes historiques ou contemporaines.

Au lycée toujours, les élèves construisent peu à peu une démarche plastique diversifiée, toujours singulière et personnelle, à l'aide de références artistiques multiples composées d'œuvres, de concepts et de problématiques artistiques. Concomitamment, les lycéens déploient des carnets de travail de natures, de fonctions et d'usages variés ; ils apprennent également à écrire et à réfléchir à propos de phénomènes et de faits artistiques pour être en mesure d'en débattre, arguments à l'appui.

Au collège, les élèves pratiquent les Arts Plastiques par explorations et approfondissements. Les pratiques scolaires ou artistiques s'analysent et se commentent à l'oral lors de verbalisations régulières au cours desquelles des reproductions d'œuvres sont également projetées afin que les élèves se construisent une culture commune tout en affinant leur expression orale. Au collège, nul besoin de cahier, en revanche, des carnets de différentes natures doivent être engagés régulièrement pour étayer la pratique de croquis préparatoires ou d'esquisses comparatives, préparant ainsi les compétences analytiques indispensables à la compréhension du fait artistique.

Dans chaque établissement, il serait profitable que les parcours artistiques soient identifiés en équipes afin notamment d'exploiter au mieux le rôle du [Pass'culture](#). L'oral artistique de fin de classe de troisième est aujourd'hui concurrencé par d'autres parcours - citoyen, santé, avenir -, ce qui nécessite une lisibilité accrue des pratiques, projets et rencontres artistiques afin de rendre le parcours artistique le plus significatif et le plus attractif possible pour les élèves. Nommer, faire connaître ou exposer des parcours artistiques – ou des fragments de ceux-ci - devient aujourd'hui une nécessité au risque de se faire phagocyter par les autres parcours proposés.

Pour vous accompagner et éventuellement vous aider dans ces démarches - nouvelles pour certaines personnes - mon équipe ou moi-même pouvons vous faciliter la tâche. Cette année, je suis entourée de deux chargés de mission Laura Guerra-Serres et Stéphane Muzotte, d'une équipe de formateurs

coordonnée par Anne-Sophie Saurel ainsi que d'une Interlocutrice pour le Numérique Éducatif, Sandie Lannot. [Le site Arts Plastiques](#) est régulièrement actualisé par Cédric Bosc, webmestre et coordonnateur Arts Plastiques pour la plateforme [M@gistère](#). Par département, plusieurs professeurs-visiteurs accueillent les néo-contractuels au moment de leur entrée dans le métier d'enseignant. L'académie est tellement vaste, sans l'engagement des membres de cette équipe, bien peu d'actions collectives seraient envisageables. N'hésitez pas à nous demander des conseils ou à nous solliciter.

Quelques mots à propos de l'Histoire des Arts en lycée, tant pour l'enseignement de spécialité que pour l'option facultative, il n'y a pas de changement de programme cette année. Je vous rappelle cependant qu'une approche co-disciplinaire de chacune des questions abordées est indispensable afin de mieux préparer les élèves à l'esprit de cet enseignement nourri de liens, de ponts et de résonnances disciplinaires entre des œuvres choisies.

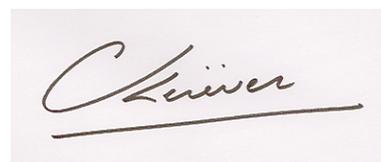
En duo avec Olivier Massé - IA-IPR de Lettres - nous sommes toujours les inspecteurs-référents de cet enseignement. Corinne Barthélémy sera, pour la deuxième année consécutive Interlocutrice Académique pour le Numérique Éducatif.

Concernant la formation continue en Histoire des Arts, deux journées seront consacrées à l'étude de quelques rôles féminins dans des opéras choisis. Ce stage de formation sera « en public désigné » pour que les bénéficiaires soient les enseignants déjà engagés dans l'enseignement de l'Histoire des Arts.

Comme à l'accoutumée, je vais conclure cette lettre de rentrée en vous incitant à vous inscrire aux différentes actions de formation continue, en remerciant les indispensables tutrices et tuteurs de stagiaires de différentes natures ([FSTG](#), [M1](#), [M2](#), [contractuels alternants](#) et personnels à besoins particuliers) pour leur accompagnement et enfin en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie et bien sûr à tous une très bonne rentrée en Arts Plastiques.

En cas de besoin, je reste disponible par courriel ou téléphone à votre convenance, recevez Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine Kéréver IA-IPR Arts Plastiques

A handwritten signature in black ink on a light pink background. The signature is cursive and reads 'C. Kéréver'. Below the signature is a horizontal line.